

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 14 septembre 2026

## **Oratio Avocats accompagne Crédit Mutuel Equity dans l'ouverture du capital de Van Den Castele à Crédit Mutuel Equity**

Oratio Avocats a accompagné Crédit Mutuel Equity, au titre de la due diligence juridique et fiscale, dans le cadre de son entrée au capital de Van Den Castele, fabricant et distributeur nordiste de glaces artisanales et de desserts glacés haut de gamme.

Fondée en 1975 par l'artisan-pâtissier Michel Van Den Castele, l'entreprise a été reprise en 2008 par Édouard Beaugrand, rejoint en 2022 par Florent Lécivain. Implantée à Saint-Sylvestre-Cappel, dans les Hauts-de-France, Van Den Castele réalise près de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires, emploie 90 collaborateurs et dispose d'un réseau de 12 boutiques dans la région.

L'entreprise s'appuie sur un positionnement fondé sur le savoir-faire artisanal, la qualité des matières premières et la créativité de ses desserts glacés. Son activité est réalisée à 80 % auprès des particuliers, le solde provenant notamment d'un réseau de distributeurs partenaires et de restaurateurs. Plus de 200 références sont élaborées sur son site historique et 6 800 pièces uniques sont réalisées chaque année à la main.

L'entrée de Crédit Mutuel Equity au capital doit permettre à Van Den Castele de franchir une nouvelle étape dans son développement. L'opération vise notamment à financer la création, d'ici fin 2027, d'un nouveau site de production et de stockage à Bailleul, dans le Nord, afin d'accroître les capacités de production de l'entreprise et d'accompagner sa croissance.

Van Den Castele entend parallèlement poursuivre le développement de son réseau avec l'objectif d'ouvrir un à deux nouveaux magasins par an au cours des cinq prochaines années, tout en développant des corners auprès de distributeurs sélectionnés. Cette stratégie doit lui permettre de renforcer son maillage dans les Hauts-de-France avant de poursuivre son développement dans les régions limitrophes et en Belgique.

Cette opération permet ainsi aux dirigeants de Van Den Castele de s'appuyer sur un partenaire financier de long terme tout en poursuivant le développement de l'entreprise autour de ses fondamentaux historiques : savoir-faire artisanal, qualité des produits et ancrage territorial.

### **Intervenants sur l'opération**

#### Conseil de Crédit Mutuel Equity

L'équipe d'Oratio Avocats était composée de :

- Due diligence juridique : Christelle Pouliquen, Nora Danquigny
- Due diligence fiscale : Corinne Lecocq, Mathilde Julienne, Mélinda Sert
- Due diligence sociale : Julien Le Texier , Guillaume Brassart

Autres conseils intervenus sur l'opération : conseil corporate de Van Den Castele – HEPTA (François Blanquart, Vincent Bernard) ; due diligence financière de Van Den Castele – SE3C (Xavier Veracx, Damien Dieu) ; conseil corporate de Crédit Mutuel Equity – Thérêt & Associés Société d'Avocats (Edouard Theret, Ninon Devred) ; due diligence financière de Crédit Mutuel Equity – Baker Tilly France (Jean-Charles Norris, Pierre Dufour).

---

### **À propos d'Oratio Avocats**

Cabinet spécialiste du droit des affaires, Oratio Avocats propose, depuis plus de 50 ans, un accompagnement juridique durable à destination des dirigeants et des entreprises de toutes tailles et tous secteurs. Afin de répondre plus largement à leurs besoins et leurs problématiques, le cabinet s'est structuré autour d'un éventail complémentaire de compétences juridiques.

Parce que la confiance naît dans la proximité tissée avec ses clients, Oratio Avocats est devenu un cabinet de référence grâce à ses 19 bureaux implantés en France, rassemblant plus de 260 collaborateurs dont 130 avocats et juristes.

Le cabinet privilégie l'interprofessionnalité au quotidien, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 8e réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 147 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

Toujours en mouvement, Oratio Avocats accompagne durablement ses clients dans leurs projets avec pour vocation d'être un véritable business partner de l'entreprise.

Plus particulièrement, Oratio Avocats intervient régulièrement sur les opérations de corporate finance dans le cadre d'audits, d'acquisitions et de fusions de sociétés, de levées de fonds et de financements structurés.



*Pour plus d'informations sur cette opération ou pour toute autre demande, veuillez contacter :*

Contact presse

Adèle Lambert - Consultante média & influence

+33 6 73 48 56 09

[a.lambert@eliott-markus.com](mailto:a.lambert@eliott-markus.com)

<https://www.oratio-avocats.com/>

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)